

## COUPE DE FRANCE FEMININE - 2024/2025 CALENDRIER DU 4EME TOUR (DERNIER TOUR REGIONAL)

PAGE 1/1

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **dimanche 3 novembre 2024 à 15h00** ou le **samedi 2 novembre 2024 à 20h00** pour les clubs disposant d'un éclairage classé.

La durée du match est de 1 H 30 en deux mi-temps de 45 minutes, **Il n'y a pas de prolongation**. Il sera fait application de l'épreuve des tirs au but si les équipes sont à égalité à la fin de la rencontre.

**Les arbitres et les assistants seront désignés par la C.R. d'Arbitrage.**

La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe recevante, **sauf désignation par la C.R. Délégués.**

### **REGLEMENT FINANCIER**

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

### **TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES**

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à [pmouthaud@lfna.fff.fr](mailto:pmouthaud@lfna.fff.fr)

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

### **ACCES AUX MATCHES**

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

### **ATTENTION !!!**

**- LA REGLE DES REMPLACEES-REMPACANTES S'APPLIQUE POUR TOUS LES TOURS REGIONAUX.**

**Les clubs peuvent faire figurer seize joueuses au maximum sur la feuille de match (seulement 3 remplaçantes peuvent effectivement participer au cours du match en conformité avec l'article 144 des R.G. de la F.F.F.)**

**Les joueuses débutant la rencontre doivent être numérotées de 1 à 11, les remplaçantes étant numérotées de 12 à 16 au maximum avec le numéro 16 obligatoirement attribué à la gardienne de but remplaçante.**

Coupe De France Féminine / Régionale		Nouvelle Aquitaine		2
<b>Samedi</b>	<b>02/11/2024</b>	<b>20H</b>		
29866136	25744.1	(FEMR1) Pole Palois Ff 1 - Giron dins Bordeaux 1 (FEMR1)		Stade Des Bleuets 21 Avenue De Buros 64000 PAU
	Arbitre centre		A désigner par 0508	
	Arbitre assistant 1		A désigner par 0508	
	Arbitre assistant 2		A désigner par 0508	
29866137	25745.1	(SEF11D1) Bouscataise Us - Gradignan Fc 1 (FEMR1) 1		Parc Des Sports Des Écus 4 Terrain Annexe 4 76 Rue Des Ecus 33110 LE BOUSCAT
	Arbitre centre		A désigner par 0510	
	Arbitre assistant 1		A désigner par 0510	
	Arbitre assistant 2		A désigner par 0510	
<b>Dimanche</b>	<b>03/11/2024</b>	<b>15H</b>		
29866132	25740.1	(FEMR2) Angouleme Chte - Soyaux Chte Asj 1 (FEMR1) Fc 1		Plaine De Jeux Des 3 Chênes - G Terrain Annexe G Rue Paul Vieille 16000 ANGOULEME
	Arbitre centre		A désigner par 0511	
	Arbitre assistant 1		A désigner par 0511	
	Arbitre assistant 2		A désigner par 0511	
29866133	25741.1	(FEMR1) Poitiers 3 Cites Es- Montmorillon Ues 1 (FEMR1) 1		Stade Jean-Luc Gaboreau Rue Du Clos Gaultier 86000 POITIERS
	Arbitre centre		A désigner par 0516	
	Arbitre assistant 1		A désigner par 0516	
	Arbitre assistant 2		A désigner par 0516	
29866134	25742.1	(FEMR1) Limoges Football - Jaunay Marigny Us 1 (FEMR2) 1		Stade Saint Lazare 1 Rue Jules Noel Le Golf 87000 LIMOGES
	Arbitre centre		A désigner par 0517	
	Arbitre assistant 1		A désigner par 0517	
	Arbitre assistant 2		A désigner par 0517	
29866135	25743.1	(FEMR2) Bayonne Aviron 1- Bordeaux Coqs Rouges 1 (SEF11D1)		Stade Didier Deschamps 2 Terrain Annexe N°2 Avenue De Plantoum 64100 BAYONNE
	Arbitre centre		A désigner par 0508	
	Arbitre assistant 1		A désigner par 0508	
	Arbitre assistant 2		A désigner par 0508	